

COMPTE RENDU
Conseil Municipal
du 4 avril 2025 à 17h30

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 avril à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Le Bousquet d'Orb était assemblé, Salle du Conseil, après convocation légale le 25 mars 2025 sous la Présidence de Monsieur Jean Luc LANNEAU, 1^{er} Adjoint au Maire.

Etaient présents : Jean-Luc LANNEAU, Martine BLASCO, Hélène PANSERI, Serge PHILIPPE, Alain SCHENCK, Raymond RIVIERE, Guy AGULLO, Jean-Michel BORIE, Danièle BOUREMEL, Paul QUINTON, Alliance ZEHAF.

Absents excusés : Yvan CASSILI procuration à Martine BLACO, Sébastien CARBOU procuration à Jean Luc LANNEAU, Colette CHIRAC, Laetitia PHILIPPE procuration à PHILIPPE Serge, Laurence DOS SANTOS, Corinne RAYNAUD.

M Danièle BOUREMEL a été désignée secrétaire de séance

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal de la séance du 25 mars 2025.

VOTE : Unanimité

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 « BUDGET PRINCIPAL »

Vu le code des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 et suivants ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif 2025 dans les délais prescrits ;

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le budget primitif 2025 selon les montants indiqués ci-dessous :

- Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement sont proposées à hauteur de 2 428 621.52 €.
- Les dépenses et recettes de la section d'investissement sont proposées à hauteur de 1 973 975.35 €.

VOTE : 12 voix pour et 2 contre

Fin de la séance 18h30

Le Maire

Yvan CASSILI

